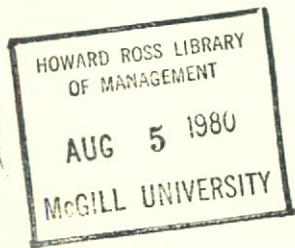




Les Minoteries Ogilvie Ltée  
et ses filiales

Etats financiers  
consolidés

Pour l'exercice terminé le 30 avril 1980



Les Minoteries Ogilvie Ltée  
(prorogée en vertu de la Loi sur les Sociétés commerciales canadiennes)  
et ses filiales

Rapport aux actionnaires

Nous sommes heureux de vous présenter le rapport annuel sur les exploitations de la Société pour l'exercice clos le 30 avril 1980.

En 1980, les ventes brutes de Les Minoteries Ogilvie Ltée ont été de \$554 312 000, en hausse sur les \$458 162 000 enregistrés en 1979. Le bénéfice net est passé de \$16 543 000 en 1979 à \$23 577 000. Le facteur déterminant de cette amélioration a été un revirement marqué chez IGP et à la division Moulées pour qui le dernier exercice s'était soldé par une perte.

A l'intérieur du groupe Produits de consommation, Catelli et Laura Secord ont toutes deux continué de réaliser des gains de bénéfice.

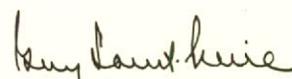
Pour la division Farines, le bénéfice s'est accru, étant donné que la baisse des volumes d'exportations a été compensée par des gains au chapitre des ventes intérieures.

Ault a connu un autre exercice marqué par la croissance soutenue du bénéfice. Ses ventes intérieures ont progressé, reflétant ainsi l'apport d'une plus grande quantité de lait, une capacité accrue et de nouveaux produits. Les exportations ont aussi été à la hausse, surtout celles du fromage de Cheddar au Royaume-Uni.

La quote-part dans le bénéfice net des entreprises en propriété partielle est passée de \$1 365 000 à \$2 019 000 grâce surtout à l'augmentation soutenue du bénéfice de McGavin Foods.

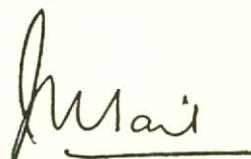
L'usine Zymaize devrait être totalement opérationnelle dans les premiers mois de 1981. Les travaux coûteront plus que prévu. Le coût de la construction de l'usine est maintenant estimé à \$69 000 000. La conjoncture pour Zymaize est favorable et il est maintenant prévu que les prix et la demande de sirop à haute teneur en fructose — 42 seront supérieurs à l'estimation originale de la Société, étant donné les augmentations des prix mondiaux du sucre.

Le président,



G. Saint-Pierre

Le président du Conseil,



J. W. Tait

Montréal (Québec)  
le 17 juin 1980

## Etat consolidé des bénéfices

pour l'exercice terminé le 30 avril 1980

(avec chiffres correspondants de l'exercice terminé le 30 avril 1979)

	1980	1979
<i>Ventes brutes</i>	\$554 312 000	\$458 162 000
<i>Frais d'exploitation</i>		
Coût des produits vendus	417 513 000	351 600 000
Frais de vente et d'administration	88 974 000	71 499 000
Amortissement	7 153 000	6 617 000
Intérêt — à long terme	1 117 000	1 121 000
— à court terme	3 827 000	2 576 000
	518 584 000	433 413 000
<i>Revenu d'exploitation</i>	35 728 000	24 749 000
Revenus de placements et divers	655 000	1 123 000
Perte à la vente d'immobilisations	(121 000)	(291 000)
<i>Bénéfice avant impôts</i>	36 262 000	25 581 000
Impôts sur le revenu — exigibles	11 516 000	9 558 000
— reportés	3 188 000	845 000
	14 704 000	10 403 000
Bénéfice avant ce qui suit	21 558 000	15 178 000
Quote-part dans le bénéfice net des entreprises en propriété partielle	2 019 000	1 365 000
<i>Bénéfice net</i>	\$ 23 557 000	\$ 16 543 000
<i>Bénéfice net par action ordinaire</i>	\$ 7.62	\$ 5.34

Voir les notes ci-jointes

## Etat consolidé des bénéfices non répartis

pour l'exercice terminé le 30 avril 1980

(avec chiffres correspondants de l'exercice terminé le 30 avril 1979)

	1980	1979
<i>Solde au début de l'exercice</i>	\$ 90 960 000	\$ 76 401 000
<i>Bénéfice net</i>	23 577 000	16 543 000
	114 537 000	92 944 000
<i>Dividendes</i>		
— actions privilégiées (\$1.75 par action en 1980 et en 1979)	140 000	140 000
— actions ordinaires (\$0.60 par action en 1980 et en 1979)	1 844 000	1 844 000
	1 984 000	1 984 000
<i>Solde à la fin de l'exercice</i>	\$112 553 000	\$ 90 960 000

Voir les notes ci-jointes

# Bilan consolidé

30 avril 1980

(avec chiffres correspondants au 30 avril 1979)

Actif	1980	1979
<i>Actif à court terme</i>		
Encaisse	\$ 91 000	\$ 82 000
Débiteurs	46 785 000	40 717 000
Stocks (note 1)	88 680 000	66 897 000
Frais payés d'avance	4 156 000	2 058 000
	<hr/>	<hr/>
	139 712 000	109 754 000
<i>Placements et autres éléments d'actif</i>		
Placements dans des entreprises en propriété partielle (note 2)	12 950 000	11 175 000
Placements dans d'autres compagnies	2 424 000	2 430 000
Hypothèques, prêts et avances	857 000	1 450 000
	<hr/>	<hr/>
	16 231 000	15 055 000
<i>Immobilisations, au prix coûtant</i>		
Terrains	4 673 000	4 521 000
Bâtiments et équipement	142 963 000	125 937 000
	<hr/>	<hr/>
Moins l'amortissement accumulé	147 636 000	130 458 000
	<hr/>	<hr/>
	70 337 000	64 279 000
	<hr/>	<hr/>
	77 299 000	66 179 000
	<hr/>	<hr/>
Achalandage et marques de commerce (note 1)	16 959 000	16 701 000
	<hr/>	<hr/>
	\$250 201 000	\$207 689 000

Voir les notes ci-jointes

Passif	1980	1979
<i>Passif à court terme</i>		
Avances bancaires et billets à court terme (note 3)	\$ 44 665 000	\$ 33 922 000
Créditeurs	45 510 000	35 673 000
Impôts et taxes à payer	2 806 000	3 665 000
Dividendes à payer	35 000	35 000
Dette à long terme échéant en moins d'un an	<u>3 035 000</u>	<u>2 048 000</u>
	96 051 000	75 343 000
<i>Impôts sur le revenu reportés</i>	<u>16 859 000</u>	<u>13 612 000</u>
<i>Dette à long terme (note 4)</i>	<u>14 807 000</u>	<u>17 843 000</u>
 <u>Avoir des actionnaires</u>		
<i>Capital-actions</i>		
Autorisé		
80 000 actions privilégiées, à dividende cumulatif de 7%, donnant droit de vote (achetables pour annulation avec le consentement du détenteur)		
Actions ordinaires sans valeur nominale en nombre illimité		
Emis et en circulation		
80 000 actions privilégiées	2 000 000	2 000 000
3 073 756 actions ordinaires	<u>7 931 000</u>	<u>7 931 000</u>
	9 931 000	9 931 000
<i>Bénéfices non répartis</i>	<u>112 553 000</u>	<u>90 960 000</u>
	122 484 000	100 891 000
	<u>\$250 201 000</u>	<u>\$207 689 000</u>

Au nom du Conseil

G. Saint-Pierre, Administrateur

J. W. Tait, Administrateur

Etat consolidé de l'évolution de la situation financière  
 pour l'exercice terminé le 30 avril 1980  
 (avec chiffres correspondants de l'exercice terminé le 30 avril 1979)

	1980	1979
<i>Provenance du fonds de roulement</i>		
Exploitation		
Bénéfice net	\$ 23 577 000	\$ 16 543 000
Impayations nettes au bénéfice n'entraînant pas de diminution du fonds de roulement	9 436 000	7 182 000
	<hr/>	<hr/>
	33 013 000	23 725 000
Diminution des hypothèques, prêts et avances	831 000	904 000
Vente de propriétés et d'autres éléments d'actif	551 000	419 000
Diminution des placements dans d'autres compagnies	6 000	50 000
Augmentation de la dette à long terme	<hr/>	<hr/>
	4 200 000	4 200 000
	<hr/>	<hr/>
<i>Utilisation du fonds de roulement</i>		
Dividendes — actions privilégiées	140 000	140 000
— actions ordinaires	1 844 000	1 844 000
Terrains, bâtiments et équipement	18 943 000	8 634 000
Diminution de la dette à long terme	3 036 000	2 048 000
Achalandage et marques de commerce	650 000	650 000
Placements dans des entreprises en propriété partielle	300 000	43 000
Augmentation des hypothèques, prêts et avances	238 000	577 000
Acquisition de Beurrerie Lafrenière Ltée (déduction faite du fonds de roulement négatif de \$2 571 000)	<hr/>	<hr/>
	6 616 000	6 616 000
	<hr/>	<hr/>
<i>Augmentation du fonds de roulement</i>		
<i>Fonds de roulement au début de l'exercice</i>	9 250 000	9 396 000
<i>Fonds de roulement à la fin de l'exercice</i>	<hr/>	<hr/>
	\$ 43 661 000	\$ 34 411 000

Voir les notes ci-jointes

# Notes afférentes aux états financiers consolidés

30 avril 1980

## 1. CONVENTIONS COMPTABLES

La Société suit les principes comptables généralement reconnus. Voici les principaux :

### Principes de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de toutes les filiales. Les résultats d'exploitation des filiales acquises ou vendues au cours de l'exercice sont inclus à compter de la date de leur acquisition ou jusqu'à la date de leur vente.

### Conversion des devises étrangères

Les éléments d'actif et de passif exprimés en devises étrangères sont convertis en dollars canadiens de la façon suivante :

Actif et passif à court terme	— aux cours en vigueur
à valeur vénale	à la date du bilan
Stocks, frais payés d'avance, immobilisations et autres éléments d'actif à long terme, dette à long terme et provisions d'amortissement	— aux cours en vigueur aux dates d'origine

Les revenus, les frais d'exploitation et les dépenses sont convertis en dollars canadiens aux cours moyens en vigueur durant l'exercice.

Les gains et les pertes provenant de la conversion des devises étrangères sont inclus dans le bénéfice.

### Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du prix coûtant ou de la valeur de réalisation nette; les coûts sont établis suivant la méthode du premier entré, premier sorti et se détaillent comme suit :

	1980	1979
Produits finis et produits en cours	\$56 531 000	\$39 400 000
Matières premières et fournitures	32 149 000	27 497 000
	\$88 680 000	\$66 897 000

### Placements dans des entreprises en propriété partielle

Les entreprises en propriété partielle sont des compagnies et des sociétés en nom collectif au sein desquelles la Société exerce une influence sensible et sont comptabilisées à leur valeur de consolidation. Selon cette méthode, la quote-part de la Société dans le bénéfice des entreprises en propriété partielle, déduction faite des impôts sur le revenu s'y rapportant, est incluse dans le bénéfice consolidé. Les placements figurent au bilan consolidé au prix coûtant plus la quote-part de la Société dans les bénéfices nets non répartis réalisés depuis leur acquisition.

### Placements dans d'autres compagnies

Les placements dans d'autres compagnies sont comptabilisés au prix coûtant et le bénéfice est comptabilisé à la réception des dividendes.

### Immobilisations

Les bâtiments, la machinerie, l'équipement et le matériel roulant sont d'abord comptabilisés au prix coûtant. Les frais habituels d'entretien et de réparation sont portés aux dépenses dès qu'ils sont engagés. Les gains et les pertes provenant de la vente d'éléments d'actif particuliers sont comptabilisés dans le bénéfice au cours de l'exercice pendant lequel a lieu la vente.

### Amortissement

L'amortissement est généralement calculé selon la méthode linéaire sur la durée prévue d'utilisation des éléments d'actif aux taux annuels de 2½% pour les bâtiments, de 10% pour la machinerie et l'équipement, et de 20% pour le matériel roulant.

### Achalandage, permis et marques de commerce

L'achalandage ainsi que les autres éléments d'actif incorporel acquis avant le 1<sup>er</sup> mai 1974 sont comptabilisés au prix coûtant et ne font pas l'objet d'amortissement. L'achalandage ainsi que les autres éléments d'actif incorporel acquis depuis le 30 avril 1974 sont amortis et imputés au bénéfice sur des périodes n'excédant pas quarante ans (1980 — \$392 000; 1979 — \$403 000).

La valeur attribuée à l'achalandage et aux autres éléments d'actif incorporel (une tranche de \$11 253 000 provient de l'achat d'éléments d'actif après le 30 avril 1974 et doit donc être amortie) est la suivante :

	1980	1979
Permis et marques de commerce	\$ 1 808 000	\$ 1 808 000
Achalandage acquis	3 414 000	2 764 000
Excédent du prix d'achat des actions de certaines filiales sur la valeur attribuée de l'actif net acquis	13 401 000	13 401 000
	18 623 000	17 973 000
Moins l'amortissement accumulé	1 664 000	1 272 000
	\$16 959 000	\$16 701 000

### Impôts sur le revenu

La Société pourvoit aux impôts sur le revenu suivant la méthode du report d'impôt. Elle pourvoit aux recouvrements d'impôts sur le revenu, qui n'ont pas encore eu lieu mais qui sont reliés à des pertes encourues, au cours de l'exercice pendant lequel ces pertes se sont produites et seulement lorsqu'elle a acquis la certitude que les bénéfices des exercices à venir seront assez élevés pour assurer de tels recouvrements.

En 1980, le taux d'imposition global réel était de 40,5% (40,7% en 1979). Le dégrèvement fiscal de 3% sur les stocks ajouté aux crédits d'impôt à l'investissement ont entraîné une diminution du taux d'imposition global réel en 1980 de 5,2 points de pourcentage (5,1 en 1979).

### Frais de recherche et de développement

Les frais de recherche et de développement, qui se sont élevés à \$1 694 000 en 1980 (\$1 201 000 en 1979), ont été imputés au bénéfice.

### 2. ENTREPRISES EN PROPRIÉTÉ PARTIELLE

Les placements dans des entreprises en propriété partielle sont comptabilisés à la valeur de consolidation et comprennent ce qui suit :

Canada	% de participation dans l'avoir de
Canada Maltage Cie Limitée	14,0
McGavin Foods Limited (50% des actions donnant droit de vote)	60,0
Zymaize Company	25,0
<b>Trinidad</b>	
Catelli-Primo Limited	46,4

Le résumé des modifications apportées à ces placements se détaille comme suit :

	1980	1979
Placement au début de l'exercice	\$11 175 000	\$10 054 000
Plus		
Quote-part dans le bénéfice net	2 019 000	1 365 000
Placement additionnel	300 000	43 000
	13 494 000	11 462 000
Moins		
Dividendes reçus	544 000	287 000
Placement à la fin de l'exercice	\$12 950 000	\$11 175 000

### 3. AVANCES BANCAIRES ET BILLETS À COURT TERME

Les avances bancaires et les billets à court terme se détaillent comme suit :

	1980	1979
Avances bancaires	\$ 9 576 000	\$ 7 249 000
Billets à court terme à payer à la société mère —		
John Labatt Limitée	35 089 000	26 673 000
	\$44 665 000	\$33 922 000

### 4. DETTE À LONG TERME

Voici la liste détaillée des composantes de la dette à long terme :

	1980	1979
Les Minoteries Ogilvie Ltée		
Emprunt à terme, 8 1/4%, de		
John Labatt Limitée	\$ 1 300 000	\$ 1 700 000
Filiales		
Débenture à intérêt conditionnel, à dividende cumulatif de 6 1/2%, convertible, de		
John Labatt Limitée	8 000 000	8 000 000
Avances portant intérêt de		
John Labatt Limitée	7 500 000	8 920 000
Autres avances, hypothèques et dettes à long terme	1 042 000	1 271 000
	17 842 000	19 891 000
Moins partie échéant en moins d'un an comprise dans le passif à court terme	3 035 000	2 048 000
	\$14 807 000	\$17 843 000

John Labatt Limitée a renoncé à l'intérêt exigible sur la débenture à intérêt conditionnel, à dividende cumulatif de 6 1/2%, convertible, jusqu'au 30 avril 1980.

Les échéances pour les années 1981 à 1985 sont respectivement de \$3 035 000, \$2 755 000, \$1 108 000, \$844 000 et \$420 000.

## 5. CONTRATS DE LOCATION-EXPLOITATION ET ENGAGEMENTS

La Société a conclu des contrats de location-exploitation à long terme dont la durée, dans presque tous les cas, n'excède pas dix ans. Les frais de location fixes, pour 1980, se sont élevés à \$2 816 000. Les loyers annuels fixes pour les cinq exercices se terminant le 30 avril sont les suivants :

1981	\$2 776 000
1982	2 456 000
1983	2 182 000
1984	1 653 000
1985	1 195 000

Le montant total affecté aux loyers annuels fixes des exercices antérieurs s'élève à \$2 245 000.

Certains contrats de location-exploitation à long terme stipulent que les loyers doivent être fixés en fonction des ventes ou des imputations supplémentaires relatives à des frais accrus. Ces frais supplémentaires pour 1980, non compris dans le montant susmentionné sont d'environ \$1 576 000 (1979 — \$1 239 000).

### Engagements

La Société prévoit des dépenses en immobilisations d'environ \$23 687 000 pour 1981. De ce montant, une tranche de \$6 293 000 représentait des engagements au 30 avril 1980.

### Passif éventuel

La Société est responsable du passif de Zymaize Company, société en nom collectif qu'elle a formée avec une filiale et Les Sucres Redpath Limitée et qui exploitera une usine de production de sirop à haute teneur en fructose dont la construction sera achevée vers le début de 1981 et dont l'exploitation commencera vers la même date. On s'attend à ce que le coût de l'usine s'élève à \$69 000 000. Ce montant, auquel s'ajoutent les frais d'intérêt engagés au cours de la construction, est en grande partie financé par un prêt à terme de douze ans consenti par deux banques à charte canadiennes qui ont conclu une entente avec Zymaize Inc., société en propriété exclusive de Zymaize Company. Cette dernière louera les installations de Zymaize Inc. pendant la période de douze ans.

## 6. RÉGIMES DE RETRAITE

La Société verse à ses régimes de retraite les cotisations nécessaires pour fournir aux participants des revenus définis à la retraite. Les coûts pour services passés se rapportant aux prestations augmentées sont capitalisés et imputés au bénéfice au cours de périodes n'excédant pas quinze ans. Les coûts des services courants sont capitalisés et imputés au bénéfice à mesure qu'ils s'accumulent.

Selon les plus récentes évaluations actuarielles, les obligations non capitalisées de la Société en vertu de régimes de retraite s'élevaient à \$482 000 au 31 décembre 1979.

## 7. RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS ET DES DIRIGEANTS

Au cours de 1980, la rémunération totale versée à deux des sept administrateurs de la Société en leur qualité d'administrateur s'est élevée à \$7 000.

Huit des quatorze dirigeants de la Société ont reçu une rémunération globale de \$742 000 et deux dirigeants qui étaient aussi administrateurs n'ont reçu aucune rémunération supplémentaire à titre d'administrateur.

Cinq des administrateurs et six des dirigeants étaient à l'emploi de la société mère et n'ont reçu aucune rémunération supplémentaire de la Société en leur qualité d'administrateur et de dirigeant.

## 8. LOI INTITULÉE THE COMPANIES ACT (COLOMBIE-BRITANNIQUE)

Cette loi exige que les états financiers consolidés comprennent le nom de chacune des filiales, mais elle permet la circulation, à l'intérieur de la province, d'états qui ne se conforment pas à cette exigence.

Ces états financiers consolidés comprennent les comptes de toutes les filiales. Toutefois, le nom de ces filiales n'y figure pas et, à cet égard, ces états ne sont pas conformes à l'exigence susmentionnée. Une liste de toutes les filiales de la Société peut être examinée au bureau d'affaires de la Société en Colombie-Britannique.

# Rapport des vérificateurs

Aux actionnaires de  
Les Minoteries Ogilvie Ltée,

Nous avons vérifié le bilan consolidé de Les Minoteries Ogilvie Ltée au 30 avril 1980 ainsi que l'état consolidé des bénéfices, l'état consolidé des bénéfices non répartis et l'état consolidé de l'évolution de la situation financière pour l'exercice terminé à cette date. Notre vérification des états financiers de Les Minoteries Ogilvie Ltée et des états financiers des filiales et des entreprises en propriété partielle dont nous sommes les vérificateurs a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances. Nous nous en sommes remis aux rapports des vérificateurs qui ont vérifié les états financiers des autres filiales et entreprises en propriété partielle.

A notre avis, ces états financiers consolidés présentent fidèlement la situation financière de Les Minoteries Ogilvie Ltée au 30 avril 1980, ainsi que les résultats de son exploitation et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

CLARKSON, GORDON & CIE  
Comptables agréés

Montréal, Canada  
le 9 juin 1980

# Administrateurs

E. A. Goodman

R. Lavoie

J. M. Legault

W. F. Read

G. Saint-Pierre

J. W. Tait

P. N. T. Widdrington

*Actions privilégiées*

Agents de transfert

Trust Royal

Montréal, Toronto,  
Winnipeg, Calgary,  
Vancouver

*Préposés aux registres*

Compagnie Montréal Trust

Montréal, Toronto,  
Winnipeg, Calgary,  
Vancouver

*Actions ordinaires*

Ces actions sont transférées  
seulement au siège social  
de la Société.

G. L. Strachan  
Vice-président  
Planification  
et expansion

G. S. Taylor  
Vice-président  
et trésorier

W. H. Wardle  
Vice-président  
Confiseries

W. J. Emmerton  
Secrétaire

E. Hume  
Secrétaire adjoint

C. A. Guérin  
Trésorier adjoint

P. J. Jenkinson  
Trésorier adjoint

J. W. Tait  
Président du Conseil  
et chef de la direction

G. Saint-Pierre  
Président-directeur général

S. G. K. Ault  
Vice-président  
Produits laitiers

J. F. Blakney  
Vice-président  
Produits industriels

G. J. Dunne  
Vice-président  
Produits chimiques

N. F. Kalin  
Vice-président  
Amidon

P. Labrecque  
Vice-président  
Champignons

D. G. McDougall  
Vice-président  
Moulées Miracle

J. F. Ronald  
Vice-président  
Produits alimentaires  
de consommation



